



Restitution du matériel

Par **Laurent17**, le **25/02/2019** à **12:37**

Bonjour, mon employeur me demande par écrit de restituer mon matériel (Portable, PC, imprimante, documents et véhicule), et ce avant la fin de mon préavis, soit dans un mois. En a-t-il le droit?

Trés Cordialement.

Par **P.M.**, le **25/02/2019** à **14:21**

Bonjour,

Vous ne précisez pas si c'est un véhicule de fonction ou de service mais vous pourriez lui répondre qu'il y a incohérence entre ne pas vous dispenser d'effectuer le préavis, même si vous ne le demandez pas, et vous retirer vos outils de travail...

Si vous restituez ces différents matériels, il gaudrait en demander une décharge écrite signée de l'employeur...